

La vulnérabilité des Canadiens ayant une incapacité pendant la pandémie de COVID-19

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 6 juillet 2020

Bien que la pandémie de COVID-19 ait touché la vie de tous les Canadiens, l'Agence de la santé publique du Canada a déterminé que certaines populations sont plus à risque de contracter la maladie et d'être touchées par les mesures de confinement. Les Canadiens ayant une incapacité peuvent être touchés de manière disproportionnée, car ils sont plus susceptibles d'avoir des problèmes de santé sous-jacents ou de compter sur l'appui d'aidants ou un soutien extérieur pour effectuer leurs activités quotidiennes. Les mesures de distanciation physique visant à ralentir la propagation de la COVID-19 peuvent également accroître la vulnérabilité globale des Canadiens ayant une incapacité.

À l'aide des données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017, il est possible de faire la lumière sur les répercussions potentielles et les défis auxquels pourraient être confrontés les Canadiens présentant une incapacité pendant la pandémie de COVID-19.

Les Canadiens âgés sont plus susceptibles d'avoir une incapacité

Il a été déterminé que les Canadiens âgés font partie d'une population vulnérable à la COVID-19, ceux de 60 ans et plus représentant un tiers des cas de la maladie à l'échelle nationale. Ils sont également plus susceptibles de présenter une incapacité comparativement aux groupes d'âge plus jeunes. En 2017, 42 % des Canadiens de 70 ans et plus vivant dans des logements privés (1,4 million de Canadiens) avaient une ou plusieurs incapacités, soit le double du taux observé chez les Canadiens de 15 à 69 ans (20 %).

La prévalence des incapacités parmi les Canadiens de 70 ans et plus variait légèrement au Canada. Le pourcentage était moins élevé au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador par rapport aux autres provinces et territoires. L'Ontario et les territoires affichaient des pourcentages plus élevés comparativement à toutes les provinces de l'Atlantique. Il est important de noter que ces pourcentages représentent les personnes vivant dans des logements privés et ne comprennent pas les personnes vivant dans des établissements comme les établissements de soins de longue durée.

De nombreux Canadiens présentant une incapacité vivent seuls

Les mesures de confinement adoptées en raison de la pandémie de COVID-19 pourraient entraîner des répercussions accrues sur le bien-être général des personnes ayant une incapacité. Plus du quart (28 %) des ménages étaient des ménages comptant une seule personne en 2016, ce qui en fait le type de ménage le plus répandu à l'échelle nationale. Parmi les 6,2 millions de Canadiens de 15 ans et plus ayant une incapacité en 2017, 1,3 million (21 %) ont déclaré vivre seuls.

Bien que le confinement à la maison soit devenu la norme pour la plupart des Canadiens depuis la mi-mars, le fait de ne pas pouvoir quitter son milieu familial n'est pas nouveau pour certaines personnes présentant une incapacité. En 2017, plus de 770 000 Canadiens ayant une incapacité se considéraient comme confinés à la maison en raison de leur condition ou problème de santé.

Un Canadien sur cinq présentant une incapacité n'utilise pas Internet

La technologie peut être particulièrement importante pour obtenir de l'information à jour en matière de santé publique, pour accéder aux programmes et aux services de prestations, et pour rester virtuellement en contact avec sa famille et ses amis. Un peu plus de 90 % des Canadiens ont utilisé Internet en 2018. Cependant, environ un cinquième des Canadiens présentant une incapacité ont déclaré qu'ils n'utilisaient pas Internet, ce qui fait en sorte qu'il leur est plus difficile de se renseigner et de maintenir des contacts pendant la pandémie de COVID-19.



Près de la moitié des Canadiens présentant une incapacité reçoivent de l'aide pour effectuer leurs activités quotidiennes

De nombreux Canadiens ayant une incapacité dépendent à la fois d'un soutien formel et d'un soutien informel. En 2017, près de la moitié des Canadiens présentant une incapacité ont reçu, en raison de leur condition ou problème de santé, de l'aide pour effectuer leurs activités quotidiennes. Cela comprend de l'aide pour préparer des repas, pour se rendre à des rendez-vous ou faire des achats, ou pour recevoir des soins médicaux de base à domicile. Plus d'un tiers des Canadiens qui avaient besoin d'une aide régulière dépendaient uniquement de membres de la famille, d'amis ou d'organisations à l'extérieur de leur ménage.

Les trois quarts des Canadiens qui se considéraient comme confinés à la maison comptaient sur une aide extérieure pour effectuer leurs activités quotidiennes. À la question de savoir pour quelle raison ils étaient confinés à la maison, plus du tiers des Canadiens (38 %) ont déclaré que leurs contacts sociaux en dehors de leur résidence étaient limités. Les répercussions de la distanciation physique peuvent être amplifiées chez les Canadiens dont le réseau social est déjà limité.

Statistique Canada continuera de surveiller les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les Canadiens ayant une incapacité en menant une [enquête participative](#) du 23 juin au 6 juillet 2020 auprès des personnes vivant avec des problèmes de santé de longue durée ou présentant des incapacités.

Note aux lecteurs

L'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017 fournit des données exhaustives sur les personnes ayant une incapacité, selon la province ou le territoire et selon le groupe d'âge, ainsi que des renseignements sur les types d'incapacités et leur gravité. La population observée est composée de Canadiens de 15 ans et plus au Recensement de la population de 2016 (10 mai 2016) vivant dans des logements privés. Les Canadiens vivant dans des logements collectifs ou des établissements, comme les établissements de soins de longue durée, les résidences pour personnes âgées, les foyers de groupe, les établissements correctionnels, sont exclus de l'enquête.

L'aide reçue comprend, entre autres, l'aide de membres de la famille ne vivant pas avec la personne présentant une incapacité, d'amis ou de voisins, ou l'aide d'organisations ou de personnes, qu'elles soient rémunérées ou non.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3251.

L'infographie « [Les personnes ayant des incapacités et la COVID-19](#) », qui fait partie de la série *Statistique Canada — Infographies* **11-627-M**, est maintenant accessible.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, veuillez communiquer avec nous au 514-283-8300 ou composer sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou veuillez communiquer avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).